

UNION ST-JOSEPH

Nous commençons aujourd'hui, ainsi que nous nous y sommes engagés, la publication de quelques notes historiques sur notre association. Pour cela, nous reproduirons fidèlement, par séances, les délibérations les plus importantes de chaque ass. nblée.

Nous commencerons d'abord par une exposition aussi complète qu'il nous sera possible, du but que son fondateur avait en vue, surtout et avant tout. Puis, nous continuerons, ainsi que nous l'avons dit, la reproduction de tous les actes officiels en exécution de ce but proposé.

De notre passé, ainsi offert à chacun des Sociétaires actuels, jaillira un enseignement pour l'avenir. C'est pourquoi nous prions tous nos confrères de conserver soigneusement ces quelques notes que nous compilons pour eux, sans autre prétention que celle de leur offrir en méditation *le chemin parcouru*.

En 1874, le 29 Septembre, quelques hommes de bien, sous la direction du pieux et zélé curé d'alors, aujourd'hui Sa Grandeur Mgr L. Z. Moreau, entreprirent de fonder, à St-Hyacinthe, une Société de Secours Mutuel.

Leur pensée était celle-ci : " L'ouvrier a besoin d'être aidé matériellement en maintes circonstances, notamment lorsque la maladie vient suspendre ses travaux et le contraindre au chômage. Il éprouve aussi, d'une manière permanente, certains autres inconvénients dans l'exercice et la pratique de ses devoirs de citoyen et de chrétien. Partout et toujours, il a besoin d'être instruit, encouragé par l'exemple et par la parole, soutenu. Efforçons-nous d'en faire des travailleurs honnêtes et de bons chrétiens ; ils seront, par cela même, probes, rangés économes, laborieux et la misère n'aura guère de prise sur eux.

" Une caisse de secours, alimentée par les sociétaires, leur viendra en aide dans les cas de chômage provenant de maladie, d'accident ou de sénilité. Advenant le décès de l'un d'entr'eux, une remise d'une certaine importance, et suivant que les intéressés pourront le fixer de temps à autre, sera opérée au bénéfice de la famille privée de son chef."

L'idée fondamentale de la Société naissante fut donc la suivante : Edifier et se soutenir réciproquement puis, soutenir dans la mesure d'une charité miséricordieuse mais éclairée ceux des sociétaires empêchés, dans certaines circonstances déterminées, de vaquer à leurs occupations ordinaires ou autres.

Les fondateurs comprirent que la poursuite d'un but aussi complexe exigeait le concours des autorités religieuses et qu'il fallait surtout y intéresser les travailleurs, le succès de l'œuvre exigeant la coopération immédiate de ces derniers pour les fins à obtenir d'abord, et en exécution des moyens à employer pour atteindre ce but. En effet, pour l'administration et la conduite matérielle de l'association, il convenait d'en confier le contrôle à ceux-là pour qui on créait l'association. Les ouvriers y furent donc seuls admis. Comme elle avait aussi et tout particulièrement en vue un bien spirituel de premier ordre, il était tout naturel de laisser la direction au seul guide vraiment autorisé en ces matières, l'autorité religieuse.

C'est ainsi que sûrement conduite conformément à ces deux principes, le passé nous a fait ce que nous sommes—une association puissante dont l'avenir sera ce que nous continuerons de le faire, guidés par ces principes fondamentaux.....

Il n'est pas fait mention, dans les registres, des assemblées préliminaires qu'on nous dit avoir été tenus pour jeter les bases de l'association. La première est celle en date du 11 octobre 1874, sous la présidence de M. Louis Côté, manufacturier de chaussures.

Le nom de la Société était déjà trouvé : Union St-Joseph.

(A suivre)

Sujets de méditation pour MM. les Correspondants des Forestiers Indépendants

Ne recevant aucune réponse à mon dernier article, je suppose que MM. les correspondants se sont pris à réfléchir après avoir parlé. Désirant leur venir en aide, je leur propose les sujets suivants :

" Dans toute association, fraternelle, commerciale, politique ou religieuse il y a des " mécontents " comme il y a toujours des " pauvres. " Critiquant tout ce qui se fait ; mais ne faisant rien, ils ne nous rendent heureux que par leur départ. " (The I. F. p. 100.)

Pourquoi les pauvres sont-ils mis ici en parallèle avec les mécontents ? Les uns vous ennuiet-ils autant que les autres ? Vous seriez loin, dans ce cas, de la fraternité chrétienne.

" Je ressens pour la mort de Sir J. A. MacDonald le chagrin que j'éprouverais par la perte de mon meilleur ami ; c'est pourquoi je suis reconnaissant aux Officiers de l'Ordre d'avoir assisté à ses funérailles à Kingston le 11 juin dernier et à la tête d'une nombreuse délégation. " (Id. p. 118.)